

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton tenue le lundi 10 juillet 2017 à 19 h 15 à la salle municipale du 29, rue de la Fabrique.

Sont présents : Mme, France Laroche, mairesse, Mmes Josée Audet, Francine Fillion et Francine Drouin conseillères, MM. Danny Paré, Dave Lachance et Rémi Gosselin conseillers, formant quorum sous la présidence de Mme France Laroche mairesse. Est également présente Mme Renée Vachon, directrice générale et secrétaire de l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE

Mme France Laroche, Mairesse, adresse ses mots de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution de règlement final pour les Excavations Lafontaine Inc.;
4. Autorisation de signature des chèques et documents administratifs par le nouveau directeur général;
5. Autorisation d'un budget à la firme d'ingénierie pour les travaux à réaliser sur la rue St-Pierre;
6. Autorisation d'un budget pour le débroussaillage du sentier des Champions;
7. Nomination sur le comité provisoire de l'OMH;
8. Période de questions;
9. Affaires nouvelles;
10. Levée de l'assemblée.

2017-07-134

Il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour. Adopté

3. RÉOLUTION DE RÈGLEMENT FINAL POUR LES EXCAVATIONS LAFONTAINE INC.

2017-07-135

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton accuse réception d'une mise en demeure des Excavations Lafontaine Inc. le 3 juillet dernier;

ATTENDU QUE cette mise en demeure est déposée en raison de frais invoqués dans une demande d'indexation et intérêts présentés antérieurement;

ATTENDU QUE la municipalité ne fait aucune admission face à cette mise en demeure;

ATTENDU QUE le projet de mise aux normes des infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et travaux municipaux est maintenant terminé;

ATTENDU QUE pour éviter les aléas d'une poursuite judiciaire et ainsi clore le dossier pour le meilleur intérêt de la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement d'accepter un règlement final avec reçu et quittance dûment signer de la part des Excavations Lafontaine Inc. pour le projet de mise aux normes des infrastructures municipales, d'un montant de 126 472.50 \$ à vous être versé dans les cinq jours suivant son adoption. Adopté

4. AUTORISATION DE SIGNATURE DES CHÈQUES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS PAR LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2017-07-136

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a procédé à l'embauche d'un nouveau directeur général, M. Alain Paré;

ATTENDU QUE la signature de documents administratifs et de chèques est reliée à la fonction;

ATTENDU QUE la Fédération des Caisses Desjardins du Québec demande à la Municipalité de nommer le représentant municipal qui sera chargé de signer ou d'approuver tout document ou pièce justificative relatif à une demande auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et de procéder à toutes demandes, présentes ou futures, de modification, d'augmentation de limite et d'ajout de cartes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement que le directeur général, M. Alain Paré soit autorisé à signer tous documents administratifs reliés à sa fonction. Adopté

5. AUTORISATION D'UN BUDGET À LA FIRME D'INGÉNIERIE POUR LES TRAVAUX À RÉALISER SUR LA RUE ST-PIERRE

2017-07-137

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à des correctifs de drainage sur la rue St-Pierre;

ATTENDU QU' il est essentiel d'obtenir l'avis et la supervision des correctifs d'une firme d'ingénierie en matière civile ;

ATTENDU QU' une proposition budgétaire fût demandée à la firme Pluritec pour une visite des lieux, instructions de travail, croquis et assistance technique au chantier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rémi Gosselin et résolu unanimement d'autoriser un budget forfaitaire de 2 240 \$ plus un budget horaire de 86 \$/h pour l'assistance technique pour la réalisation de travaux correctifs de drainage sur la rue St-Pierre. Adopté

6. AUTORISATION D'UN BUDGET POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DU SENTIER DES CHAMPIONS

2017-07-138

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite un entretien annuel et rigoureux du sentier des Champions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'autoriser un budget maximum de 200 \$ pour l'entretien du sentier des Champions. Adopté

7. NOMINATION SUR LE COMITÉ PROVISOIRE DE L'OMH

2017-07-139

ATTENDU QUE l'Office Municipal d'Habitation (OMH) est présentement en restructuration;

ATTENDU QU' il est essentiel de former un comité provisoire pour la transition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu à l'unanimité de nommer Mme Angèle Huppé comme représentante de

101

l'OMH de Saint-Pierre-de-Broughton pour siéger sur le comité provisoire. Adopté

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question posée, car personne n'était présent.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun nouveau sujet.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-07-140

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Rémi Gosselin et résolu unanimement que la présente séance soit levée à **19 h 29**. Adopté

_____(signé)_____

France Laroche, mairesse

_____(signé)_____

Renée Vachon, directrice générale/secrétaire-trésorière

«Je, France Laroche, mairesse atteste que la signature du présent Procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»